

Développement économique

Il n'y a plus dans cette délibération d'éléments concernant la plate-forme départementale d'aide au reclassement avec pôle emploi. De ce dispositif annoncé à grand coup de communication en mars 2009, dispositif pourtant prévu de manière pluriannuelle, il ne reste plus rien. Nous vous avons pourtant averti que votre montage ne tiendrait pas, étant trop déconnecté du terrain.

Au final, que reste-t-il ? Simplement un coup de com' sur le dos des demandeurs d'emploi du Maine-et-Loire. Si, je vous ai souvent entendu dire que vous n'étiez pas un magicien, et j'en suis absolument convaincu, je regrette pour ma part que vous ayez engagé la collectivité dans l'illusionnisme sur un sujet aussi sérieux.

Votre montagne a accouché d'une souris. Je le regrette d'autant plus que c'était prévisible, d'ailleurs nous l'avions annoncé : on ne peut pas reproduire un fonctionnement souple comme l'était la plate-forme du choletais dans un contexte de crise généralisée, touchant également tous les secteurs du département et toutes les filières. Il fallait favoriser des coordinations par bassin d'emploi et surtout mettre le paquet sur les salariés « précaires », ces salariés intermédiaires en intérim, en CDD de courte durée, à temps partiel,... ceux qui se sont retrouvés sans véritable contrats avec la crise et qui oscillent entre petits contrats et période de chômage.

En France, malheureusement, si vous êtes au RSA, vous avez un accompagnement social, si vous êtes licenciés d'une entreprise de plus de 50 salariés dans le cadre d'un plan social de plus de 10 personnes, vous bénéficiez d'un accompagnement économique, mais si vous êtes entre les deux... personnes ne s'occupent de vous. Or, c'est justement cette tranche constituée par les salariés précaires qui a besoin du coup de pouce de l'accompagnement social et de l'accompagnement économique. C'est ce que font les scandinaves. Et je crois que c'est cette carence qui explique pour une grande partie les difficultés dans les parcours d'insertion.

A l'erreur de configuration du dispositif, comme je l'annonçais en 2009, vous avez fait une deuxième erreur : en concentrant votre action sur les seuls salariés licenciés dans le cadre de Plan sociaux, vous avez concentrés votre action sur les chômeurs dont tout le monde s'occupe déjà... L'Etat avec la CRP, les entreprises en appliquant les livres 3 et 4 du code du travail, la Région avec son accompagnement des salariés victime de Plan sociaux, etc etc. De fait, que pouvions-nous apporter de plus ?

Enfin, 3^e erreur, là encore annoncée : avec 40 000€ de coûts de sur un budget du Plan de relance de 10 000 000€ annoncés... quelle ambition autre pouviez-vous avoir que le résultat visible aujourd'hui ? Je vous le disais, dès Mars 2009 : Il fallait vous greffer sur des initiatives locales, insérés dans les réalités des territoires pour être efficace. Comme trop souvent lorsqu'il s'agit d'emploi dans cette maison, vous avez préféré à peu de frais monter un dispositif hyper centralisé et bureaucratique. Mais ça, ça ne marche pas.

Je crois qu'il nous faut revoir notre action économique, en considérant l'emploi comme un vecteur de production important et ne pas limiter notre action au seul soutien à l'investissement.

Des marges de manœuvre sont possibles : notre département dispose d'une palette très large de soutien à l'investissement des entreprises et cette délibération le prouve : SEMADE, Anjou actiparc, prêts d'honneur, prêt participatif de développement, Aide à l'immobilier d'entreprise, etc etc. permettent de voir que nous avons une des palettes d'intervention certainement parmi les plus larges des départements de France. Sauf que... si la palette est large, les montants sont souvent faibles.

Quel est l'intérêt de maintenir des subventions versées quelque soit le projet, plafonné à 30 000€ sur des projets de 1 million d'€. Quel est l'effet levier de 30 000€ sur 1 million d'€ ? J'entends l'argument qui consiste à dire que toucher tout le monde permet aux chargés de mission du comité d'expansion d'être au contact de la quasi-totalité du tissu économique départementale. Mais je crois que, parce que nous sommes dans un contexte de crise, nous avons là moyen de faire des économies en revoyant nos critères à la hausse, mais en finançant moins et mieux les projets. Il s'agit d'être dans l'effet levier.

Par ailleurs, je crois nécessaire d'élargir nos prêts participatifs de développement.